

Les affrontements entre « bandes » de jeunes ont fait trois victimes dans la région parisienne en l'espace de quelques jours : le 22 février à Saint-Chéron dans l'Essonne, le lendemain à Boussy-Saint-Antoine dans le même département et à Bondy en Seine-Saint-Denis le 26 février. Deux de ces jeunes étaient âgés de 14 ans et le troisième de 15 ans. Le 8 mars à Champigny-sur-Marne deux autres adolescents âgés de 14 et 16 ans sont à leur tour grièvement blessés lors d'un affrontement entre « bandes ».

En réaction, le gouvernement annonce un « plan de lutte contre les bandes » dont le contenu ne saurait surprendre à écouter les discours du ministre de l'intérieur sur la responsabilité des parents. Du côté médiatique les fameux « chroniqueurs » s'en sont donné à cœur joie pour diffuser des grilles explicatives angoissantes, essentialistes et culturalistes. L'image de quartiers populaires à la jeunesse « ensauvagée », livrée à elle-même, par des parents démissionnaires pour certains et culturellement inadaptés pour d'autres, résume ce discours médiatique à une seule voix.

Un tel diagnostic conduit à la préconisation d'un seul traitement : surveiller et punir. C'est ainsi que se fabrique politiquement et médiatiquement une demande sécuritaire.

Un sensationnalisme producteur d'angoisses sociales

Le discours politique dominant sur ces faits dramatiques et leur couverture médiatique se résumant en quelques idées forces ressassées en boucle sur les plateaux télévisions, les micros des radios et les colonnes de la presse écrite : les violences des bandes seraient nouvelles, exploseraient quantitativement et seraient le fait de sujets de plus en plus jeunes. Le sensationnalisme et l'alarmisme dominant comme mode descriptif de la violence juvénile conduit ainsi à la production d'une atmosphère de panique morale qui s'autorise de tous les raccourcis méthodologiques. Bien sûr ces violences juvéniles meurtrières existent dans les quartiers populaires mais elles ne sont pas nouvelles et le recul manque pour affirmer qu'elles sont en hausse significative ou qu'elles concerneraient des adolescents de plus en plus jeunes.

La question de l'ancienneté des « bandes » de jeunes et de leurs pratiques violentes est documentée depuis longtemps. Le sociologue Gérard Mauger dont les travaux portent sur la délinquance juvénile¹ réagit comme suit à l'affirmation d'une hausse contemporaine des violences en « bandes » :

« Si on écoute la radio et qu'on lit le journal, mais disons que cela retient spécialement l'attention des médias en ce moment parce qu'il y a eu des événements graves et successifs dans la même zone. Est-ce, pour autant, quelque chose de nouveau ? Je peux répondre catégoriquement que non. C'est très, très ancien. C'est un phénomène aussi ancien que les bandes. Les bandes, si tant est qu'il soit facile de les définir et que l'on s'en tienne à un horizon historique relativement récent, remontent aux blousons noirs, dans les années 1950 »²



Le même auteur alertait déjà en 2011 sur le retour cyclique du discours sur les bandes à des fins de légitimation :

« Le décès d'un adolescent lors d'un affrontement entre jeunes dans la région parisienne, en mars 2011, a de nouveau projeté les bandes à la « une » de l'actualité. [...] A l'occasion de tel ou tel fait divers, de la publication des dernières statistiques policières ou de l'annonce d'un nouveau projet de loi sécuritaire, le monde des bandes resurgit régulièrement dans les débats politiques et médiatiques »³.

Le lien entre discours sur les bandes et logique sécuritaire est également mis en exergue par les sociologues Laurent Mucchielli et Marwan Mohamed. En diffusant l'image d'un ensauvagement de la vie sociale dans certains territoires ce qui se fabrique c'est une légitimation des politiques sécuritaires, voire même la fabrique d'une demande sécuritaire :

Ces dernières années, de nombreux événements imputés aux « bandes » ont défrayé la chronique. Différents dans leur contenu, ils ont en commun de convoquer certaines figures centrales des peurs contemporaines. Les membres de ces bandes sont jeunes, majoritairement d'origine immigrée, issus des quartiers populaires, ils sont bien les « classes dangereuses » d'aujourd'hui [Dubet, Lapeyronnie 1992]. On peut même aller plus loin en suggérant que ces nouvelles « bandes » représentent au fond l'avant-garde bestialisée et

Le thème de l'ensauvagement mis en avant par Emmanuel Macron est significatif de cette logique posant un diagnostic de bestialité de certains groupes sociaux appelant une action ferme et virile de défense de la République. Telle est la raison de la tendance à la négation de l'historicité du phénomène des bandes depuis les années 1950. Il s'agit de diffuser l'image d'une réalité nouvelle périlleuse appelant une action répressive urgente pour stopper la gangrène. Les bandes du passé et leurs pratiques violentes sont ainsi occultées de l'analyse avec comme résultat d'orienter l'explication vers ce qui a changé dans les quartiers populaires c'est-à-dire la composition de la population avec l'arrivée des immigrations postcoloniales. Le thème de la nouveauté des violences des bandes participe de ce fait de la racialisation des analyses des phénomènes sociaux.

Une centaine d'adolescents se livraient à des scènes de violence dans le quartier Saint-Lambert
Vingt-six sont envoyés au dépôt

Vingt-six adolescents — de 14 à 20 ans — arrêtés et écroués. Des gourdins, des clés à mollette, des chaînes de bicyclette, des ceinturons cloutés saisis par la police. Ainsi se solde l'expédition organisée l'autre nuit dans le XV^e arrondissement par la bande des « blousons noirs ».

Depuis plusieurs mois, la police suivait avec inquiétude les agissements de jeunes voyous du quartier Saint-Lambert auxquels tout prétexte était bon pour extérioriser sur la voie publique leur désir de violences.

L'autre soir, la bande — une centaine de jeunes gens en blue-jeans et blousons de cuir — s'était rassemblée à l'angle des rues de la Croix-Nivert et Théophraste-Renaudot dans l'attente d'une rencontre avec des « rivaux » de Vanves. Faute de trouver les adversaires, qui ne s'étaient point présentés, les « blousons noirs » envahirent un café.

Le patron de l'établissement appela alors Police-secours. Une série de poursuite s'engagea. Finalement vingt-huit jeunes gens furent appréhendés et vingt-six d'entre eux envoyés au dépôt.

Une bande de jeunes voyous blesse dix-huit estivants à Bandol

Toulon, 24 juillet. — Une cinquantaine de voyous, venus de Toulon, ont attaqué l'autre soir, vers 23 heures, des estivants qui se trouvaient aux abords du casino de Bandol.

Armés de gourdins et de chaînes de vélos, les adolescents ont en quelques minutes blessé grièvement trois personnes et plus légèrement une quinzaine d'autres.

Dans un véritable accès de rage, ils ont démolé la voiture d'un touriste allemand.

De nombreux renforts de police ont dû intervenir pour rétablir l'ordre. Trois arrestations ont été opérées.

Article du Figaro du 25 juillet 1959.

Bien entendu les « bandes » du passé ne sont pas absolument identiques à celles d'aujourd'hui. Quatre décennies de politiques néolibérales sont venues entretemps désertifier de nombreux quartiers populaires de leurs services publics, paupériser massivement les habitants de ces territoires affaiblissant ce faisant les capacités socialisatrice des structures familiales, briser les structures collectives d'encadrement

éducatif, précariser et flexibiliser le travail des parents qui travaillent (les rendant moins disponibles pour leurs enfants), réduire drastiquement le champ des possibles en termes de rencontres et de découvertes pour ces enfants des périphéries de la République, etc.

Les politiques d'austérité néolibérale ont eu ainsi comme conséquence un enfermement encore plus grand de nombreux adolescents sur leur seul territoire d'habitation. Ce territoire devient le seul et dernier espace de valorisation de l'image de soi et de reconnaissance pour de nombreux jeunes. Il n'est ainsi pas anodin de constater comme le font de nombreux chercheurs que les « bandes » touchent essentiellement des enfants en échec scolaire c'est-à-dire n'ayant plus l'espace scolaire comme espace de valorisation et de construction de soi :

« La rivalité structurante, explique le sociologue Marwan Mohammed c'est souvent la rivalité entre quartiers. Il y a des logiques d'honneur, seul capital social qui reste à préserver pour des jeunes en échec scolaire ou sans emploi. Le butin c'est la réputation, faire parler de soi et accéder à des formes de reconnaissance »⁵.

L'influence des réseaux sociaux, parfois évoquée dans les débats actuels, peut certes amplifier et accélérer de tels processus, mais elle ne peut pas éluder la prise en compte de la base matérielle de la violence juvénile contemporaine. Séparer cette influence de la dégradation des conditions d'existence dans les quartiers populaires revient de nouveau à invisibiliser et/ou nier l'existence de causes sociales conformément au dogme néolibéral.

Il y a donc bien eu « ensauvagement » mais celui-ci ne concerne pas tel ou tel groupe social. Il s'agit de l'ensauvagement des politiques publiques du fait des politiques néolibérales qui ne sont rien d'autre que le renoncement non seulement à tout objectif égalitaire mais aussi à l'idée même de réduire les inégalités. Le postulat néolibéral est en effet clair : laisser faire les lois du marché et de la concurrence et réduire l'État à ses fonctions régaliennes.

Un essentialisme centré sur les « parents démissionnaires »

Sans surprise l'essentielle des attributions causales de la violence juvénile en « bandes » concerne la fameuse « démission des parents » des classes populaires ». La chose n'est pas nouvelle mais revient en force dans les multiples prises de parole concernant les derniers drames. C'est ce même lien supposé entre la délinquance et/ou la violence juvénile d'une part et un pseudo « laxisme parental » d'autre part qu'invoquait Nicolas Sarkozy pour instaurer un « contrat de responsabilité parentale » en 2007. C'est le même pseudo « laxisme » qui sous-tend la proposition de Ségolène Royal d'instaurer des structures d'« encadrement militaire » pour sanctionner les primo-délinquants.

Bien entendu l'expression « démission parentale » n'est jamais définie tout en étant indéfiniment évoquée. Elle a l'avantage d'orienter le regard vers la responsabilité individuel des parents et d'occulter de l'analyse les autres causalités sociales et systémiques. Pourtant la question des causalités multiples de la délinquance juvénile a été largement

« Ainsi les facteurs qui contribuent à la genèse de la délinquance sont multiples. Les croisements et les régressions tendent à montrer assez clairement dans les études quantitatives que les facteurs familiaux n'expliquent finalement qu'une faible part de la délinquance, l'échec scolaire et l'influence des pairs étant plus importants chez les garçons »⁶.

L'argument d'une entrée plus précoce dans les bandes et d'adolescents devenant violents de plus en plus jeunes est au service de cette thèse de la « démission parentale » et de l'occultation des autres causalités. Loin d'être avérée, cette thèse du « rajeunissement » est pourtant assénée à longueur d'antennes comme une vérité incontestable. Elle a en effet l'avantage de susciter la peur et la panique si utiles pour légitimer des choix de gestion sécuritaire de la question sociale. « À Paris, les rixes entre bandes, dont le nombre est plutôt en baisse, concernent des jeunes âgés en moyenne de 17 ans. C'est assez stable »⁷ rappelle pourtant la juge pour enfant Lucille Rouet. Laurent Mucchielli souligne lui au contraire la tendance à rester plus longtemps dans la bande du fait d'un horizon social bouché :

*Les bandes étaient nombreuses et violentes au temps des « blousons noirs ». On se battait autant, sinon bien plus, entre bandes de villes, de villages ou de quartiers, et pour des raisons largement similaires. La grande différence, c'est le poids de la double exclusion scolaire et professionnelle : l'échec scolaire suivi de la perspective du chômage. Dans les années 1960, même si on n'avait pas de diplôme, on trouvait du boulot à l'usine. Résultat, la période de la jeunesse passait plus vite. À l'heure où l'on s'inquiète volontiers d'un rajeunissement de la délinquance, j'ai suggéré depuis longtemps déjà que l'on assiste bien plus sûrement à un vieillissement de la délinquance. Autrement dit, la sortie de la délinquance est plus longue et plus difficile qu'avant*⁸.

« Le plus notable, ce n'est pas le *rajeunissement*, mais le vieillissement de la violence des bandes »⁹ confirme le sociologue Thomas Sauvadet. En fait l'état des statistiques existantes ne permet aujourd'hui aucune conclusion certaine sur les deux tendances présentées comme indiscutables dans les prises de parole politique et médiatique de ces derniers jours : celle d'une tendance à la hausse du nombre de jeunes touchés par le phénomène des bandes et celle d'un rajeunissement de l'âge de ces jeunes. La prudence de ces chercheurs, qui explorent depuis de nombreuses années ce fait social, contraste avec les certitudes des chroniqueurs médiatiques et avec les affirmations du ministre de l'intérieur. Ce dernier affirme sans nuance une explosion quantitative des affrontements entre « bandes » qui auraient, selon lui, connu une hausse de 9.17 % en 2018 par rapport à l'année précédente, de 21 % en 2019 et de 23.95 % en 2020¹⁰. Les sources de ces chiffres ne sont pas précisées. Présentant ces chiffres le journal Le Monde interroge :

Problème : l'origine de tous ces chiffres est inconnue. Ont-ils été collectés et compilés par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) ?

Traduisent-ils une activité judiciaire ? [...] Interrogé sur leur provenance, l'entourage de M. Darmanin fait savoir qu'il s'agit de données du « ministère », sans autre forme de précision. La chancellerie, elle, affirme ne pas disposer de données susceptibles de corroborer les déclarations du ministre de l'intérieur car « il n'est pas possible de distinguer, dans les condamnations pour violences commises en réunion, celles qui le sont à deux ou en bandes »¹¹.

Les nouveaux entrepreneurs du sécuritaire comme Alain Bauer sont aussi absolus dans leurs affirmations. « On observe un rajeunissement très important des bandes »¹² affirme-t-il sans nuance. Rien d'étonnant quand on connaît le rôle joué par ce criminologue dans la promotion d'une logique sécuritaire. Le sociologue Mathieu Rigouste lui a consacré un livre au titre éloquent : « Les marchands de peur. La bande à Bauer et l'idéologie sécuritaire »¹³. L'intérêt immense de la thèse du rajeunissement expliquée par une pseudo « démission parentale » pour tous les tenants de l'idéologie sécuritaire est d'imposer une définition néolibérale de la responsabilité.

Pour cette idéologie en effet l'acte de délinquance s'analyse comme un « choix rationnel » des enfants et/ou des parents. Ces derniers effectueraient un calcul coûts-bénéfices et choisiraient la délinquance pour les premiers et la démission pour les second du fait du faible « coût ». Une telle analyse conduit à une conclusion univoque : renforcer le « coût » en durcissant les peines d'une part et en pénalisant les parents d'autre part. Dans une telle idéologie la question sociale est entièrement évacuée, la responsabilité étatique totalement ignorée, les politiques de prévention et d'accompagnement éducatif absolument inutiles. Une nouvelle fois l'émotion issue des drames est instrumentalisée pour accélérer un agenda sécuritaire préexistant : « Il y a la responsabilité des parents [...] La République ne peut pas toujours faire le travail que doivent faire les parents » déclare sans surprise Darmanin à BFM¹⁴.

Bien entendu rien n'est dit par notre ministre sur les raisons qui amènent des parents à ne pas ou plus « faire le travail ». « Quand bien même il existerait des parents «démisionnaires» – qui n'assument pas leurs responsabilités – la question prime sur la terminologie. A savoir : pourquoi ont-ils démissionné ? » interroge le sociologue Thomas Sauvadet¹⁵. Une telle question est évacuée du logiciel néolibéral. Elle conduit en effet à interroger ce qui a changé au cours de ces dernières décennies dans les territoires touchés par le phénomène des bandes : baisse drastique des services publics, réduction de la prévention spécialisée à une peau de chagrin, fragilisation du tissu associatif de proximité, précarisation et paupérisation des classes populaires, etc.

Un culturalisme racialisant

La seconde attribution causale en terme de fréquence présente dans les discours politiques et médiatiques sur les « bandes » est celle de la culture de leurs membres. Certaines familles seraient culturellement inadaptées à la société française. Cette carence « d'intégration » culturellement déterminée laisserait les enfants sans cadres et sans repères. Les « bandes » de jeunes et leurs violences attesteraient de l'incompatibilité culturelle entre certaines immigrations et la société française. Pierre-Marie Sève, délégué général de « l'Institut pour la Justice [un think tank comptant l'incontournable Alain Bauer dans son comité scientifique] résume comme suit dans le Figaro ce qu'il appelle « l'ultra-

« La cruauté des crimes s'explique en partie par le milieu culturel des auteurs de ces crimes, souvent issus d'immigration africaine aux modèles familiaux parfois très éloignés du modèle occidental. Mais plus encore, l'appartenance à des modèles familiaux fonctionnant sur le mode clanique explique une grande part de cette violence et le manque total d'empathie pour les victimes dont font preuve ces jeunes »¹⁶.

Comme sur de nombreux autres sujets Éric Zemmour détient la palme de la surenchère en déclarant sur Cnews à propos des mineurs isolés :

« [Ils] sont tous des voleurs, ils sont tous des assassins, ils sont tous de violeurs »¹⁷.

Quelques mois plus tôt la cible de notre chroniqueur vedette était encore plus large : « On sait bien qui ensauvage, qui agresse, qui roule sur la gendarme Mélanie, qui tue le chauffeur de bus de Bayonne, qui casse tout dans les centres de loisirs [...] on sait que ce sont à 99,9% des enfants de l'immigration maghrébine et africaine »¹⁸

Si nous donnons ces deux citations c'est qu'elles sont significatives du passage de la vieille attribution causale (qu'on retrouve pour les immigrations européennes des XIX^{ème} et vingtième siècle mais aussi pour les immigration internes antérieures des Bretons ou Auvergnats), de la délinquance et de la criminalité à l'étranger de nationalité, à une grille explicative désormais en termes d'origine, de culture, de religion, etc. Ce type d'explications culturalistes ne se limite pas à Éric Zemmour ou à l'extrême droite. En témoigne ces lignes écrites par un pédopsychiatre et psychanalyste appelé fréquemment en renfort pour donner une caution scientifique à ces affirmations infondées :

Il apparaît que dans la région où je travaille, la grande majorité de ces mineurs sont issus de l'immigration originaire du Maghreb. [...] Les familles concernées ici [...] ont un fonctionnement clanique, c'est un corps dont chaque individu est un membre, sous l'autorité d'un patriarche ou d'une matriarche. Si un sujet s'éloigne géographiquement, ou se met à penser différemment, le groupe se vit comme amputé d'un membre et va chercher à le récupérer. [...] Dans ce cadre indifférencié, certains parents nous déclarent avoir décidé de ne jamais dire non à leur enfant! Les conséquences de ce fonctionnement sont d'abord que les codes du groupe priment sur la loi extérieure. Et la représentation que ces jeunes ont de la relation n'est pas de personne à personne mais de groupe à groupe. Si l'un d'eux est en difficulté dans une relation, il rameute son groupe: «mes frères vont venir te tuer»¹⁹.

Le retour des clans et des tribus comme indicateur d'un « ensauvagement » d'une partie de notre société : voilà de quoi susciter de l'angoisse et de la panique morale permettant de balayer la recherche sur les causes sociales de la délinquance et de la violence juvénile. L'auteur le précise d'ailleurs dans la phrase choisie pour titrer l'interview : « Non, la

violence gratuite n'est pas due à la ghettoïsation ». Un autre auteur fréquemment convoqué ces derniers jours pour expliquer la violence en « bande » est le sociologue Hugues Lagrange. Ici aussi les fonctions de cette convocation sont identiques : donner une caution scientifique et invalider la recherche des causalités sociales. Le site d'extrême-droite « Le salon beige » résume comme suit son intérêt pour Hugues Lagrange :

« En 2010, le sociologue Hugues Lagrange publie *“Le déni des cultures”*, un ouvrage qui jette un pavé dans la mare puisqu'il ose pour une fois étudier le facteur culturel (et non le facteur social inconditionnellement invoqué par la gauche) pour expliquer les problèmes posés par l'immigration et son intégration, notamment la délinquance »²⁰.

La surmédiation des drames de ces dernières semaines d'une part et l'instrumentalisation médiatique et politique de l'émotion qu'ils ont suscités d'autre part s'inscrivent dans une offensive idéologique de plus vaste ampleur.

Les discours sur « l'ensauvagement », « le séparatisme », « l'islamo-gauchisme », « l'incivilité des quartiers populaires » à l'endroit du confinement ou du couvre-feu, etc., constituent d'autres composantes de cette offensive. La fonction de cette offensive est de légitimer le tour de vis autoritaire par la diffusion d'une panique morale afin de susciter une demande autoritaire. La répression violente des manifestations, les lois sur la « sécurité globale » et sur le « renforcement des principes républicains » ne sont que les premières concrétisations de ce tour de vis.

Au-delà il s'agit d'interdire toute réflexion sur les causes sociales et politiques des problèmes sociaux conformément à la doxa néolibérale. Nous sommes bien dans une tentative d'imposer une police de la pensée. Nous sommes bien en présence de deux objets : la violence juvénile qui est réellement un problème social d'une part ; et l'instrumentalisation de celle-ci d'autre part pour faire avancer un agenda néolibéral dans un contexte de colère sociale massive.

*

Cet article a été publié sur [le blog de Saïd Bouamama](#) ; nous le reproduisons avec son aimable autorisation.

références

1. ↑ Gérard Mauger, *Sociologie de la délinquance juvénile*, La Découverte, Paris, 2009.
2. ↑ Gérard Mauger, *La médiatisation encourage le phénomène*, consultable sur le site [francetvinfo.fr](#).
3. ↑ Gérard Mauger, *Eternel retour des bandes de jeunes*, Le Monde diplomatique, Mars 2011, p. 3.
4. ↑ Laurent Mucchielli et Marwan Mohammed (dir.), *Les bandes de jeunes*, La Découverte, Paris, 2007, p. 13.
5. ↑ Marwan Mohammed, *Les bandes de jeunes, analyse d'un phénomène*, France Info, 27 février 2021, consultable sur le site [francetvinfo.fr](#)

6. ↑ Laurent Mucchielli, *Familles et délinquances. Un bilan pluridisciplinaire des recherches anglophones et francophones*, Caisse Nationale des Allocations Familiales, Dossier d'étude n° 9, Juin 2000, p. 66.
7. ↑ Cité in Alexandre Sutherland, *Rixes en Îles de France : la procureur d'Evry évoque une « transmission générationnelle »*, consultable sur le site sputniknews.com, 01/03/2021.
8. ↑ Louis Chahuneau, *Entretien avec Laurent Mucchielli*, 25 octobre 2018, consultable sur le site lepoint.fr.
9. ↑ Emmanuelle Souffi, *Le sociologue Thomas Sauvadet : « La culture des bandes est devenue tendance*, Le journal du Dimanche du 27 février 2021, consultable sur le site lejdd.fr.
10. ↑ Antoine Albertini et Lucie Soullier, *Les bandes, un phénomène difficile à quantifier*, Le Monde du 26 février 2021, consultable sur le site lemonde.fr.
11. ↑ Ibid.
12. ↑ Interview d'Alain Bauer, La dépêche du 25 février 2021, consultable sur le site ladepeche.fr.
13. ↑ Mathieu Rigouste, *Les marchands de peur. La bande à Bauer et l'idéologie sécuritaire*, Libertaria, Paris, 2011.
14. ↑ Agression de Yuriy : Pour Darmanin « La République ne peut pas toujours faire le travail des parents », BFM le 26 janvier 2021, consultable sur le site bfm.com.
15. ↑ Thomas Sauvadet, Entretien à Libération du 28 octobre 2018, consultable sur le site liberation.fr.
16. ↑ Pierre-Marie Sève, *Tabassage de Yuriy: «Les jeunes auteurs d'agressions sont plus nombreux, plus jeunes et plus violents»*, Figaro Vox du 25 janvier 2021, consultable sur le site lefigaro.fr.
17. ↑ Éric Zemmour, émission « face à l'info » du 1^{er} octobre 2020, consultable sur le site youtube.com.
18. ↑ Éric Zemmour, émission « face à l'info » du 31 août 2020, consultable sur le site dailymotion.com.
19. ↑ Maurice Berger, « Non, la violence gratuite n'est pas due à la ghettoïsation », Figarovox du 17 novembre 2019, consultable sur le site lefigaro.fr.
20. ↑ Philippe Carhon, *Lien entre immigration et délinquance : les 10 preuves scientifiques et sourcées*, 20 février 2020, consultable sur le site lesalonbeige.fr.